

FR

# Code de conduite



**PLANSEE**

one strong group



**Nous sommes convaincus que nos employés s'acquitteront correctement de leurs tâches et nous leur apportons notre soutien dans cette démarche en leur fournissant les principes directeurs résumés dans notre Code de conduite.**

**En se conformant au présent Code de conduite, chaque employé contribue à notre succès sur le long terme, aujourd'hui et à l'avenir, dans l'intérêt de tous les employés et de leur famille, ainsi que de nos clients, fournisseurs, partenaires commerciaux et voisins dans tous les sites à travers le monde où nous vivons et travaillons.**



\*Remarque : afin de faciliter la lecture du présent Code de conduite, et comme le recommandent les normes d'orthographe, la forme masculine est utilisée pour désigner les personnes et pour les pronoms personnels. Les termes utilisés s'appliquent de manière égale à tous les genres conformément au principe de traitement équitable.

Le présent document est une version entièrement révisée et élargie de notre Code de conduite, publié pour la première fois en 2007. Il remplace toutes les anciennes versions et s'applique à l'ensemble des sociétés du Groupe Plansee dans lesquelles nous détenons une participation de plus de 50 %, en premier lieu Ceratizit S.A., Plansee SE et Plansee Group Functions.

Le Directoire du Groupe Plansee a pour responsabilité de garantir la mise en œuvre des dispositions formulées dans le présent Code de conduite.

Les conseils d'administration des entités juridiques locales sont chargés de veiller au respect des dispositions et de s'assurer que les violations présumées font l'objet d'une enquête approfondie.

## Le Directoire de Plansee Holding AG

Décembre 2023



Mag. Karlheinz Wex



Mag. Ulrich Lausecker



Dr. Andreas Lackner



Mag. Andreas Schwenninger



**Notre engagement**

# **La création de valeur**

**Nous nous engageons à favoriser le développement durable et profitable du Groupe et de ses sociétés. C'est une condition préalable à notre compétitivité à long terme, à la préservation de notre avenir et à la création de valeur pour l'entreprise.**

# **L'excellence**

**Notre objectif est d'occuper une position de leader sur le marché dans chacun de nos domaines d'activité et d'améliorer constamment l'ensemble de nos produits et processus. Afin d'être choisi comme fournisseur, client, partenaire commercial et employeur privilégié, nous devons démontrer notre excellence tout au long de la chaîne de valeur de la production de molybdène et de tungstène.**

# **Le respect et la confiance**

**Nous nous engageons à être honnêtes, directs et équitables avec nos employés, nos clients, nos fournisseurs et nos autres partenaires commerciaux ainsi qu'avec chaque personne intervenant sur les sites où nous exerçons nos activités. Une confiance et un respect mutuels sont essentiels au succès de nos partenariats à long terme.**



**PLANSEE**

*The Plansee Group*

**Nos  
attentes**

- Tous nos employés respectent les principes internationaux visant à promouvoir et à protéger les droits de l'homme, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies et la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail.
- Tous nos employés et partenaires commerciaux respectent notre Code de conduite.
- Tous nos employés contribuent à la bonne réputation du Groupe Plansee dans nos interactions quotidiennes les uns avec les autres, avec les clients, les fournisseurs et les autres partenaires commerciaux, ainsi qu'en public, dans le monde virtuel et sur les réseaux sociaux.
- Nos employés encouragent activement le respect et la mise en œuvre du Code de conduite.
- Chaque employé est tenu de s'interroger sur les comportements incompatibles avec les dispositions du Code de conduite. En cas d'incertitude, les employés doivent immédiatement demander l'avis d'un supérieur hiérarchique, d'un employé du service RH ou juridique ou de toute autre personne de confiance.
- Tout employé contrevenant au Code de conduite ou impliqué dans des activités criminelles pourra se voir exposé à des mesures disciplinaires appropriées.
- Avez-vous des doutes quant à la conformité de certains comportements avec les règles du Code de conduite ? Assurez la transparence, résolvez les conflits potentiels, consultez un supérieur, un employé du service RH ou juridique ou toute autre personne de confiance, et contribuez à la prise d'une décision correcte d'un point de vue légal.
- Les violations des dispositions au Code de conduite peuvent également être signalées via notre système de signalement. Toutes les coordonnées sont publiées sur notre site Internet. Des contacts supplémentaires sont disponibles à la dernière page de ce document.

# **Les zones de conflit et les risques**

**Le modèle commercial du Groupe Plansee engendre certaines conditions restrictives et zones de conflit qui sont étroitement liées aux exigences légales dans des domaines tels que les chaînes d'approvisionnement, le développement durable, le signalement ou la protection des données, et surtout aux exigences de nos clients concernant l'ensemble des questions liées à la gestion durable de l'entreprise.**

**Les développements géopolitiques, l'accès aux matières premières et aux sources d'énergie, les restrictions commerciales et la disponibilité des voies et des capacités de transport constituent des conditions essentielles à l'activité commerciale du Groupe Plansee. Les risques découlant de ces zones de conflit sont évalués en permanence au sein du Groupe Plansee et des scénarios sont élaborés pour assurer un service optimal à nos clients dans le but de garantir la continuité des activités.**

**Lorsqu'il s'agit de choisir entre les priorités économiques, sociales et écologiques, notre ambition est de trouver le bon équilibre, pour le bénéfice et le succès de nos clients, de nos employés et des personnes qui vivent dans les communautés où nous exerçons nos activités. Nos valeurs sont celles d'une réussite durable, d'une innovation permanente et d'une responsabilité constante.**

**Nommer les restrictions et les zones de conflit permet d'assurer la transparence au sein du Groupe et d'accroître la sensibilité des employés, des clients et des autres partenaires commerciaux à travers le monde. Cette démarche permet également de faire connaître et comprendre les règles, instructions et mesures qui en découlent, et d'accroître la confiance dans le Groupe Plansee en tant qu'employeur attrayant, fournisseur fiable et partenaire commercial responsable.**

# Des personnes



Plus de 10 000 personnes dans le monde entier contribuent quotidiennement à la réalisation de la mission et des objectifs du Groupe Plansee.

Il est essentiel que l'ensemble de nos cadres et de nos employés, quel que soit le pays, aient conscience que des personnes peuvent être victimes de discrimination, de harcèlement ou d'exploitation pour de nombreuses raisons différentes.

Chacune des personnes impliquées dans la fabrication et le traitement de nos matières

premières, consommables, fournitures et produits a droit à des conditions de travail équitables.

Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre en œuvre et garantir les droits de l'homme universels, ainsi que la santé et la sécurité au travail, tout au long de notre chaîne d'approvisionnement et dans toutes nos sociétés affiliées.

## Nos règles

- Nous respectons la dignité personnelle et la vie privée de chaque individu.
- Nous ne tolérons aucune violation des droits de l'homme.
- Nous ne tolérons pas le travail des enfants ou toute forme de travail forcé.
- Nous ne tolérons aucune discrimination, aucun harcèlement ni aucune offense fondés, par exemple, sur la couleur, la nationalité, le sexe, la religion, l'âge, le handicap physique ou mental, l'appartenance syndicale ou politique, l'orientation sexuelle, la situation matrimoniale ou familiale.
- Les personnes en situation de handicap, physique ou mental, peuvent être assurées que nos entrées et nos lieux de travail sont conçus pour répondre aux exigences en matière d'accessibilité.
- Nos employés sont recrutés, sélectionnés, formés, promus et rémunérés sur la base de critères exclusivement liés au travail, tels que l'expérience et les performances.
- Nous veillons à ce que chaque employé soit correctement rémunéré pour son travail et à ce que les conditions légales soient respectées.
- Nous veillons au respect des législations internationales, nationales et locales sur les horaires de travail.
- Nous évitons les situations dans lesquelles les intérêts privés d'un employé entrent en conflit avec ceux de l'entreprise. Des conflits d'intérêts peuvent survenir si un employé
  - a un intérêt commercial dans une société qui est également un client, un prestataire de services ou un autre partenaire commercial du Groupe Plansee.
  - emploie des proches ou achète des biens ou des services auprès de proches ou de sociétés contrôlées par des proches, en agissant pour le compte de l'entreprise.
  - est personnellement impliqué dans toute organisation dont les activités pourraient impacter négativement les intérêts de l'entreprise ou de ses employés.
- Nous veillons à ce que la protection de la santé physique et mentale de tous les employés soit un élément important de notre travail quotidien dans l'ensemble de l'entreprise.
- Nous minimisons tous les risques et dangers sur chaque lieu de travail afin de garantir l'intégrité physique, la santé et le bien-être de tous les employés, fournisseurs et visiteurs.
- Nous garantissons les droits de l'homme fondamentaux sur le lieu de travail, en particulier la liberté d'association et le droit à une négociation collective.

# Clients



Le Groupe Plansee fabrique plus de 100 000 produits pour des centaines d'applications et des milliers de clients différents. Qu'il s'agisse de produits semi-finis, de produits standard, d'outils individuels, de composants sur mesure ou de pièces d'ingénierie coûteuses, les exigences de nos clients,

issus d'une grande variété d'industries, sont très variées.

Notre objectif est de fournir chaque client conformément à ses exigences en matière de délais de livraison, de niveau de qualité, de quantités et de conditions légales.

## Nos règles

- Nous nous conformons aux normes universellement reconnues en matière de systèmes de gestion.
- En améliorant et en renforçant continuellement notre système de gestion intégré, nous veillons au respect des exigences légales, de celles de nos clients et de nos propres exigences en termes de qualité, de sécurité au travail, de protection de l'environnement et d'efficacité énergétique. Une formation adaptée est proposée.
- Nous nous engageons à développer, produire et commercialiser des produits et des services répondant aux exigences de nos clients.
- En plus de nos normes de gestion et des exigences légales, nous prenons en considération les réglementations supplémentaires convenues avec les clients qui sont usuelles sur nos marchés de vente. Il s'agit notamment de cadres réglementaires dans les secteurs de l'automobile, de l'électronique et de l'aviation, ainsi que dans le domaine de la technologie médicale.
- Notre gestion de la continuité vise à approvisionner nos clients même en cas de circonstances internes ou externes difficiles.

# Statuts juridiques



Pour un groupe de sociétés disposant de sites de production et de bureaux de vente dans 50 pays, le respect de tous les cadres juridiques est une responsabilité qui pose chaque jour de nouveaux défis à la direction, aux directeurs généraux locaux et à tous les employés sur site.

Les principes de leadership, les profils de compétences pour les cadres, ainsi que les programmes de formation nous servent de

lignes directrices internes pour assurer le succès de notre activité commerciale dans divers systèmes juridiques avec un large éventail d'avis et d'interprétations juridiques. Les employés, les clients, les partenaires commerciaux et d'autres parties prenantes peuvent utiliser notre système de signalement pour signaler, en toute sécurité et de façon anonyme, les violations présumées du Code de conduite et des statuts juridiques.

# Nos règles

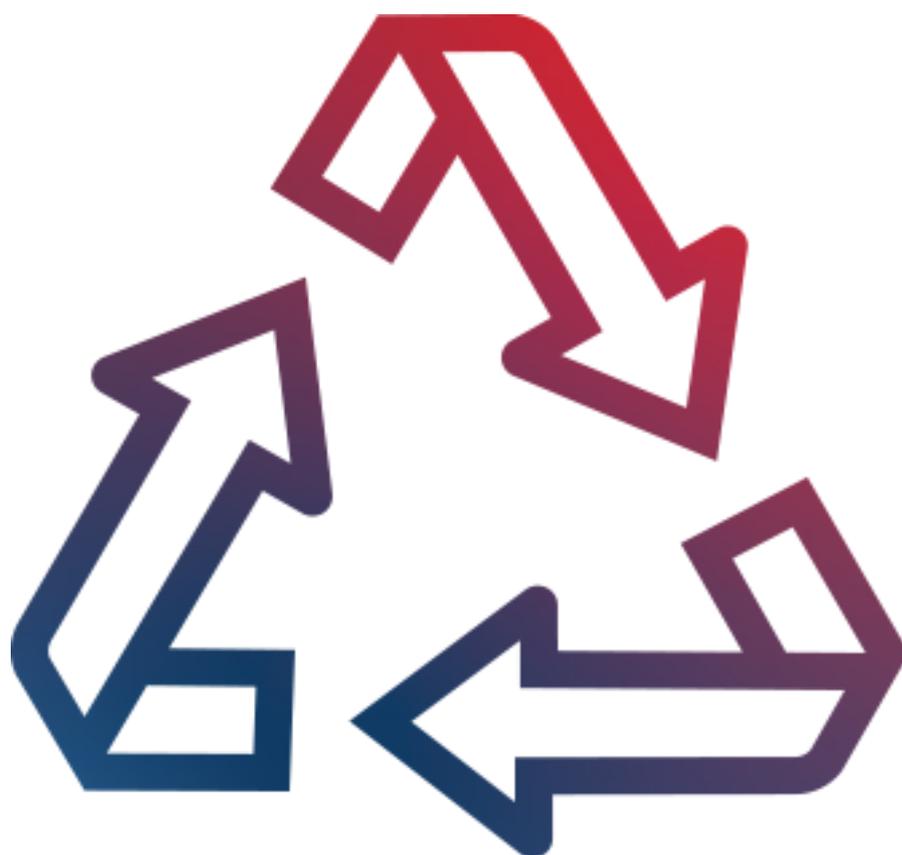
## Corruption et pots-de-vin

- Nous ne tolérons aucune forme de corruption, de pots-de-vin ou d'extorsion.
- Il est strictement interdit d'offrir, de solliciter, de donner ou de recevoir de l'argent, des biens ou d'autres incitations ou pots-de-vin destinés à influencer un individu, une entreprise, un fonctionnaire ou une institution gouvernementale.
- Les pots-de-vin peuvent consister en de l'argent, des biens, des privilèges ou d'autres promesses faites dans l'intention d'influencer l'action, le vote ou la décision d'une personne.
- Les cadeaux offerts aux clients, aux fournisseurs et aux autres partenaires commerciaux doivent être choisis avec précaution, conformément aux lois applicables et dans le but d'éviter toute apparence de mauvaise foi ou d'irrégularité dans l'esprit du destinataire. Des cadeaux ne doivent pas être faits à des fonctionnaires ou à d'autres agents de la fonction publique sauf si ces cadeaux sont autorisés dans le cadre de la loi applicable.
- Les employés ne doivent jamais accepter d'avantages, de quelque nature que ce soit, de la part de tiers, y compris de clients, de fournisseurs, de prestataires de services, de consultants ou d'autres personnes et institutions.
- Nous agissons conformément aux lois nationales et internationales en matière de concurrence et ne prenons pas part à des comportements contrevenant au droit de la concurrence et aux lois antitrust, comme la fixation de prix, la répartition de marchés ou de clients, l'échange d'informations sur les marchés ou les offres.

## Fraude et vol

- La « fraude » est toute action intentionnelle visant à s'approprier des biens ou de l'argent de l'entreprise par la tromperie ou d'autres moyens illicites.
- Le « vol » est le fait de s'approprier des biens de l'entreprise sans autorisation.
- Nous ne tolérons aucune forme de fraude ou de vol.
- Nous protégeons les actifs de notre entreprise contre les dommages, les pertes et les activités criminelles.
- Nous n'utilisons jamais les actifs de l'entreprise pour nous enrichir personnellement ou pour réaliser des activités illégales.

# Matières premières et produits



## Matières premières

Nos matières premières essentielles et nos matériaux primaires, tels que le tungstène, le cobalt et le tantale, sont et peuvent être extraits dans des régions en proie à des conflits armés ou qui ne peuvent garantir le respect des droits de l'homme.

Afin de nous assurer que nos matières premières proviennent de sources éthiques, nous avons recours à des directives, des certifications et des inspections sur les marchés sur lesquels nous les achetons. En développant sans cesse une économie circulaire pour les matériaux tels que le tungstène et le cobalt, nous réduisons progressivement notre dépendance à l'égard des matières premières provenant des mines.

## Nos règles

- Nous veillons à garantir la responsabilité sociale et écologique lors de l'achat de matières premières et d'autres produits et services achetés dans notre chaîne d'approvisionnement.
- De plus amples informations sur le comportement que nous attendons de la part de nos fournisseurs sont disponibles dans la politique relative à la chaîne d'approvisionnement du Groupe Plansee.

## Produits

Les produits que nous fabriquons à partir de molybdène et de tungstène possèdent des propriétés particulières et sont utilisés non seulement pour des applications civiles mais aussi dans les domaines nucléaire et militaire.

Compte tenu du risque d'utilisation abusive, nous devons nous assurer que nos produits sont uniquement livrés dans des régions et des pays où nous pouvons être sûrs qu'ils seront utilisés exclusivement à des fins civiles ou pour défendre des communautés dont les valeurs sont la paix, la démocratie, la liberté et les principes fondés sur l'État de droit.

## Nos règles

Nous nous conformons aux contrôles applicables en matière de (ré)exportation et d'importation limitant l'échange de matériaux ou d'actifs intangibles avec certain(e)s pays, régions, sociétés ou personnes ou requérant une autorisation des autorités gouvernementales. Cela inclut également la fourniture d'informations et de services techniques.

# Informations



Les informations confidentielles sur les processus de fabrication et les applications des clients constituent l'un des plus grands actifs de notre Groupe.

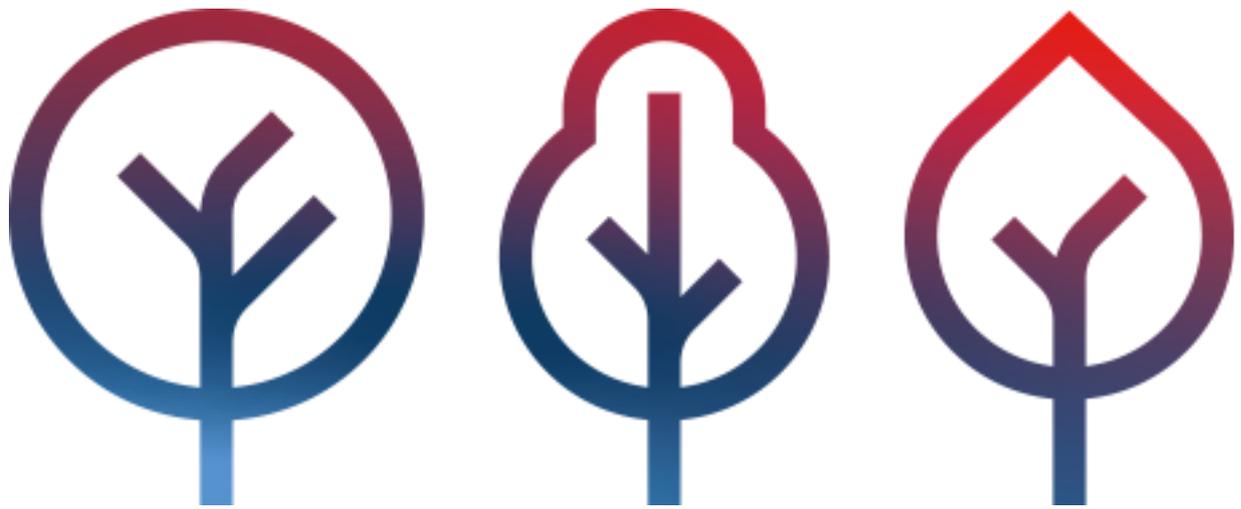
Lorsque nous devons gérer les priorités conflictuelles que sont la protection des informations et leur échange entre les

employés, les clients et les prestataires de services, nous veillons à ce que les règles soient claires, les systèmes informatiques sécurisés et les mesures de sensibilisation régulières afin de protéger les informations et les données de manière optimale.

## Nos règles

- Nous respectons les droits de propriété intellectuelle des tiers tels que les brevets, les modèles d'utilisation, les marques, les concepts et les droits d'auteur.
- Nous protégeons toutes les informations pouvant mettre en péril l'obtention ou l'exécution de droits de propriété intellectuelle si ces informations venaient à être divulguées.
- Nous prenons des mesures appropriées pour protéger de manière optimale les actifs fixes, les systèmes d'information, les actifs intangibles, les informations confidentielles, les secrets commerciaux et d'affaires et le savoir-faire du Groupe Plansee ainsi que de nos clients, nos fournisseurs et nos autres partenaires commerciaux.
- « Informations confidentielles » désigne toutes les informations non publiques relatives à notre Groupe et à ses sociétés, clients, fournisseurs et autres partenaires commerciaux, comme les produits et business plans, les spécifications, les informations financières, les méthodes et processus de production, les listes de clients et d'employés et les logiciels informatiques.
- Nous autorisons uniquement les employés à accéder aux informations confidentielles s'ils en ont besoin pour exécuter leur travail efficacement.
- Les employés ne sont pas autorisés à stocker, enregistrer ou transférer des informations confidentielles sans mission ou autorisation spécifique, que ce soit dans des bases de données ou à l'aide de supports audio, vidéo, photo, de copies ou de duplicata.
- Nous utilisons Internet, les e-mails et les réseaux sociaux de façon responsable et veillons à ce que tous les mots de passe restent confidentiels et à ce que les tokens soient conservés de manière sécurisée.
- Nous classons les documents conformément à nos directives internes.
- Nous sommes convaincus que la sensibilisation et la formation à la sécurité de l'entreprise et de l'information sont des facteurs essentiels pour minimiser les risques pour l'entreprise, et nous proposons régulièrement des sessions de formation à des groupes d'employés concernés.
- Nous protégeons les données à caractère personnel des employés, des clients, des fournisseurs et des autres partenaires commerciaux et les traitons conformément aux exigences légales.

# Consommation d'énergie et environnement



## Consommation d'énergie

Le Groupe Plansee fabrique des produits à partir de molybdène et de tungstène depuis plus d'un siècle. Notre tâche consiste à utiliser ces matériaux - qui nécessitent une production relativement énergivore - pour permettre de (nouvelles) applications de haute technologie et atteindre l'excellence à tous les niveaux de notre création de valeur. Nous sommes transparents avec nos clients sur le conflit entre la consommation d'énergie nécessaire à la production et la performance de nos outils et produits dans les processus de fabrication et les applications finales, afin de permettre des décisions qui favorisent la solution la plus efficace. Notre empreinte carbone est à la fois déterminée pour les sites de production individuels et pour les produits et groupes de produits individuels.

## Nos règles

- Nous développons en permanence nos processus afin de toujours augmenter notre efficacité énergétique.
- Chaque employé est tenu de gérer l'énergie qu'il consomme avec prudence.

## Environnement

La prévention est un facteur essentiel pour protéger l'environnement des risques relativement faibles liés à notre activité de production.

Notre ambition est d'utiliser les ressources naturelles telles que l'air, le sol et l'eau de la manière la plus efficace possible et de minimiser les émissions par des mesures efficaces, notamment par la protection contre les incendies, le bruit et l'eau et par l'installation de systèmes de filtrage performants.

## Nos règles

- Nous nous conformons à toutes les lois applicables en matière de protection de l'environnement.
- Nous travaillons au développement de produits et de processus de fabrication consommant moins de ressources (énergie, matières premières et eau) et générant moins de déchets (matières premières, produits chimiques et eaux usées).
- Nous développons et appliquons des procédures de recyclage et nous utilisons des matériaux recyclés dans nos produits afin de réduire notre impact environnemental.
- Nous sensibilisons et formons régulièrement nos employés aux dangers et aux risques présents dans l'environnement de production.

Si un employé a des questions ou des doutes concernant les thèmes abordés dans le présent Code de conduite, il peut s'adresser à son supérieur hiérarchique, à un employé du service juridique ou RH ou au médiateur.

Contact pour la protection des données : [DataProtection@plansee-group.com](mailto:DataProtection@plansee-group.com)

Contact pour les questions de sécurité de l'entreprise et sécurité informatique : [corporate-security@plansee-group.com](mailto:corporate-security@plansee-group.com)

Contact pour le système de signalement :

Le Groupe Plansee dispose d'un système de gestion de la conformité tenu à jour. La nomination d'un médiateur juridique externe par l'intermédiaire des cabinets d'avocats FS-PP à Berlin, en Allemagne, constitue une partie importante du système de gestion de la conformité. Le médiateur ainsi que tous les employés des cabinets d'avocats FS-PP à Berlin, en Allemagne, sont soumis à l'obligation de secret des avocats.

Le médiateur transmettra les informations aux représentants du Groupe Plansee uniquement si la personne procédant au signalement a expressément donné son consentement. Les informations peuvent être transmises de façon anonyme et le médiateur devra protéger l'identité de la personne procédant au signalement. De plus amples informations sur la procédure de signalement sont disponibles sur le site [plansee.com](http://plansee.com).



**PLANSEE**

one strong group

